

Fiche technique

StoFix Trawik ALU-RL

Élément de montage en forme d'angle en mousse rigide de polyuréthane avec tôle d'acier enrobée de mousse

**Caractéristique****Application**

- pour l'extérieur
- pour la fixation d'éléments de charge moyenne rapportés sur des systèmes d'isolation sans pont thermique
- pour la fixation dans les embrasures de fenêtres
- pour les montages qui requièrent un avis technique selon des calculs statiques, par ex. balustrades et garde-corps

Propriétés

- en mousse rigide polyuréthane
- avec tôle d'acier enrobée de mousse
- avec plaque en aluminium intégrée pour le vissage de la pièce rapportée
- avec panneau HPL pour la répartition de la pression
- montage de la pièce rapportée avec des vis de type M6 - M12
- matériau classé B2 conformément à la norme DIN 4102

Format

- surface de base : 280 x 125 mm
- surface utile : 97 x 45 mm
- types : 80 - 300 mm (par pas de 20 mm)

Particularités / Indications

- matériau classé B2 conformément à la norme DIN 4102
- fixation avec trois chevilles à visser ou dispositifs d'ancrage à injection dans le support
- utiliser le Kit de Fixation Béton StoFix Trawik ALU ou la cheville StoFix Trawik ALU
- vérifier séparément l'ancrage du produit dans le support
- recommandation : utiliser un gabarit de positionnement pour le montage
- les coefficients sont indiqués dans l'avis technique
- respecter les indications de la documentation technique relative aux éléments de montage StoFix

Caractéristiques techniques

Critère	Norme / Prescription de contrôle	Valeur/ Unité	Indications
Les valeurs types indiquées sont des valeurs moyennes et approximatives. En raison de l'utilisation de matières premières naturelles dans nos produits, les valeurs indiquées pour une livraison donnée sont susceptibles de varier légèrement sans entraver l'aptitude du produit.			

Fiche technique

StoFix Trawik ALU-RL

Support

Exigences Mur extérieur massif, minéral. Le support doit être solide, plan, sec et dépourvu de substances pouvant altérer l'adhérence (par exemple graisse, saleté). Le support doit être suffisamment cohésif pour l'utilisation de chevilles.

Mise en œuvre

Température de mise en œuvre Température minimum du support et de l'air : +5 °C
Température maximale du support et de l'air : +40 °C

Application

Généralités :
Il est recommandé de monter l'élément de fixation avant ou pendant la pose des panneaux d'isolation de façade. Monter les panneaux isolants d'embrasure préalablement.

Marquer l'emplacement souhaité de l'élément de montage. Attention : Le côté reposant contre le support doit dépasser au maximum de 80 mm du bord de l'embrasure. Coller les panneaux isolants selon le système d'isolation thermique par l'extérieur choisi. Faire un trou dans la zone marquée. Effectuer les éventuels travaux de ponçage du matériau isolant avant la mise en place de l'élément de montage.

Le choix du système de fixation (ancrage à injection ou cheville) doit être effectué en fonction de la nature du support et des charges à reprendre. Trois fixations doivent être mises en œuvre par élément. Le montage dépend du moyen de fixation choisi.

Fixation de l'élément de montage à l'aide de chevilles de cadre:

Appliquer le mortier-colle sur la face arrière de l'élément. L'élément doit être collé sur toute sa surface sur un support porteur approprié. Coller l'élément de manière affleurante avec les panneaux isolants.

Réaliser les trous de perçage conformément à l'agrément technique du système de fixation choisi. Introduire les chevilles à expansion à travers les orifices de l'élément de montage, puis les visser et les serrer.

Fixation de l'élément de montage à l'aide d'ancrage à injection:

Réaliser les trous de perçage conformément à l'agrément technique du système de fixation choisi. Il est recommandé d'utiliser le gabarit de perçage approprié. Percer la maçonnerie avec des briques alvéolées sans percussion. Éliminer soigneusement la poussière de perçage des trous : souffler 4 fois, puis brosser 4 fois, puis souffler à nouveau 4 fois.

Dans le cas d'une maçonnerie creuse, placer les chevilles à fleur avec la surface de la maçonnerie.

Reboucher les trous de perçage avec un scellement chimique. Insérer les tiges filetées en exerçant un léger mouvement de rotation, puis les aligner avec précision à l'aide du gabarit de pose. Laisser durcir le mortier d'injection. Après durcissement, retirer le gabarit de pose.

Fiche technique

StoFix Trawik ALU-RL

Appliquer le mortier-colle sur la surface de collage de l'élément de montage. L'élément de montage doit être collé sur toute sa surface sur un support porteur approprié. Coller l'élément à fleur des panneaux isolants et le presser fermement. Éliminer les éventuels résidus de mortier présents sur les tiges filetées. Laisser durcir le mortier-colle.

Placer les rondelles sur les tiges filetées. Visser les écrous sur les tiges filetées et les serrer.

Obturer ensuite les zones encore non isolées avec un matériau isolant, de façon affleurante à la surface et sans joint. Avant la mise en œuvre de l'armature, repérer l'emplacement de l'élément en y insérant un clou.

Fixation de l'élément rapporté:

Pour le vissage dans l'élément de montage, seules des vis à filetage métrique (vis M) peuvent être utilisées. Les vis ne doivent être mises en œuvre que dans la zone utile prévue à cet effet.

Percer un trou à travers la plaque HPL et la plaque en aluminium. La profondeur de perçage doit être comprise entre 34 - 44 mm.

Réaliser le filetage dans la plaque HPL et la plaque en aluminium.

Fixer l'élément rapporté (objet à installer) sur l'élément de montage à l'aide de vis. La profondeur de vissage dans l'élément de montage doit être d'au moins 29 mm afin de garantir l'ancrage de la vis sur toute l'épaisseur de la plaque en aluminium noyée dans la mousse. Tenir compte, le cas échéant, de l'épaisseur de la couche d'enduit appliquée.

Couple de serrage M
par vis M6 : 5,8 Nm
par vis M8 : 9,7 Nm
par vis M10 : 15,9 Nm
par vis M12 : 25,2 Nm

Pour les couples de serrage des vis, se référer aux indications du fabricant.

Indications, recommandations, informations spéciales, divers

Si la surface utile est trop petite, il est possible d'utiliser une plaque d'adaptation.

Les prescriptions figurant dans l'agrément technique général de construction ainsi que les exigences nationales applicables doivent être respectées. Il convient également de respecter les prescriptions figurant dans les agréments techniques des systèmes de fixation utilisés.

Conformément à l'agrément technique général de construction, aucune couche d'enduit ne doit être présente entre l'élément de montage et l'élément fixé lorsqu'il s'agit de fixations ayant une fonction structurelle.

Ne pas utiliser d'élément de montage endommagé. Ne pas exposer les éléments de montage aux intempéries sans protection pendant une période prolongée. Ne pas mettre les éléments de montage en contact avec des substances et matériaux nocifs.

Fiche technique

StoFix Trawik ALU-RL

L'élément de montage ne peut être revêtu qu'avec des sous-enduits et des enduits homologués pour les systèmes d'isolation thermique par l'extérieur.

Des marques visibles ainsi que des différences de teinte peuvent apparaître au niveau de la plaque de montage.

Les entreprises procédant à l'installation des éléments de montage ou à la fixation des éléments rapportés doivent établir une déclaration de conformité pour chaque projet de construction. Cette déclaration atteste que les travaux exécutés par l'entreprise sont conformes aux dispositions de l'agrément technique général de construction. Cette attestation doit être remise au maître d'ouvrage pour chaque cas particulier. Le maître d'ouvrage doit intégrer cette déclaration au dossier de construction.

Livraison

Teinte Noir

Stockage

Conditions de stockage Stocker à l'abri du gel et de l'humidité. Protéger des rayons directs du soleil.

Expertise / avis technique

Z-10.9-648

StoFix Trawik ALU-RF / StoFix Trawik ALU-RL
Allgemeine bauaufsichtliche Zulassung / Bauartgenehmigung

Marquage

Groupe de produits Accessoires pour système d'ITE

Sécurité

Le présent produit est un produit fabriqué. L'établissement d'une fiche de données de sécurité suivant la directive REACH (CE) N° 1907/2006, Annexe II n'est pas nécessaire. Des informations plus détaillées sont fournies sur www.sto.de, rubrique Service & outils / Règlement REACH.

Indications spéciales

Les informations ou les données fournies dans cette fiche technique servent à garantir l'usage habituel ou des utilisations convenues habituelles et se fondent sur nos connaissances et nos expériences. Toutefois, elles ne dispensent pas l'applicateur de contrôler sous sa propre responsabilité si le produit est adapté et peut être utilisé.

Les utilisations qui ne sont pas mentionnées expressément dans cette fiche technique ne peuvent être réalisées qu'après obtention de notre accord. Sans validation préalable, elles sont exécutées à vos propres risques. Ceci vaut particulièrement pour les combinaisons avec d'autres produits.

La publication d'une nouvelle fiche technique annule la validité de toutes les fiches techniques antérieures. La version la plus récente peut être consultée sur Internet.

Sto S.A.S.

224 rue Michel Carré
F - 95872 Bezons
Téléphone: +33 1 34 34 57 00
www.sto.fr